

## **Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom**

### **• Contrat de liquidité à Paris**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2009 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 440 400 Titres
- 1 402 190,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 379 750 Titres
- 2 151 280,00 €

### **• Contrat de régularisation de cours à Casablanca**

Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2009 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 225 000 Titres
- 27 796 965,09 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2009, les moyens suivants figuraient au compte de régularisation de cours :

- 10 000 Titres
- 57 211 826,09 MAD